

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS
Lyon
Un an . . . 8 fr.
Six mois . 4 fr.
LES ANNONCES
SONT REÇUES
Chez M. V. FOURNIER
14, rue Confart



POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS
Départements
Un an . . . 10 fr.
Six mois . 5 fr.
Étranger
Un an . . . 12 fr.

BONIMENT

Cela ne pouvait pas durer longtemps, eût été trop beau.
Après une journée de travail sérieux, après une séance bien remplie qui lui a apporté des félicitations et des louanges des quatre coins de l'horizon politique, l'Assemblée nationale fatiguée sans doute par cet excès de sagesse et de patriotisme s'est empressée de revenir à son marais, de retomber dans le bourbier où elle pa-taige avec tant d'abandon.
La loi sur la magistrature empétrée dans son article 10 s'en va sous elle, et s'enfonce misérablement dans la vase.
La loi sur le Conseil d'Etat à plat ventre dans l'ornière de son article 3 est menacée du même effortement : il est bien question d'une transaction qui consisterait à faire nommer par le gouvernement les conseillers d'Etat à pantalons jaunes et par l'Assemblée les conseillers d'Etat à chapeaux gris, mais rien n'est encore décidé sur ce point délicat et pendant ce temps là, l'asphyxie fait son œuvre lente.
La loi militaire embourbée dans le service obligatoire a une peine inouïe à se tenir debout.
Enfin, les lois de finances sont enser-vées, emprises, enchaînées dans un réseau de soie, de laine, de coton et de fils de fer, au point de ne pouvoir remuer un pied ni patte.
L'Assemblée nationale a été souvent

attaquée et critiquée, mais on reconnaît qu'elle y met du sien, et qu'elle fournit une besogne facile à ses adversaires.
Nous n'y apportons pour notre compte ni méchanceté ni malice, mais s'il est possible en présence du spectacle des défaillances, des incertitudes, des indécisions de cette Assemblée, s'il est possible à un homme sensé de ne pas hausser les épaules jusqu'au plafond, nous consentons à acquiescer le maréchal Bazaine.
Comment, on met une loi sur le chantier; une commission spéciale s'attache à sa confection; pendant de longues semaines, de longs mois cette commission la commente, la discute, l'épéluche article par article, lettre par lettre, virgule par virgule, et lorsque l'enfantement paraît suffisamment avancé, semble être arrivé à terme, cette malheureuse loi succombe devant la confusion, l'irrésolution, le pathos de sept cent trente huit messieurs qui à force de parler finissent par ne plus se comprendre, qui ne savent ni ce qu'ils veulent dire ni ce qu'ils veulent faire.
Et nous assistons au plus ridicule, au plus pitoyable avortement.
En voilà quatre, cinq depuis moins de six mois.
La loi Victor Lefranc, — avortement.
La loi sur les matières premières, — avortement.
La loi sur la magistrature, — avortement.
La loi sur le Conseil d'Etat, — avor-

tement.
La loi sur l'instruction, — avortement.
Voyons voyons, nous ne voudrions pas nous laisser aller à des mots malsonnants, ni manquer de respect à nos élus, mais si cela continue, ce ne sera plus une Assemblée nationale que nous aurons là, ce sera une fausse couche perpétuelle.
Et il n'est pas malaisé d'en découvrir la raison.
L'Assemblée nationale est impuissante à constituer parce qu'elle n'est pas Constituante.
Opium facit dormire quia est in eo virtus dormitiva dit le médecin de Molière.
Deputati non possunt constituere quia non est in eis virtus constitutiva.
Tout le vice est là, un vice constitutionnel; une maladie organique et il est inutile de chercher ailleurs.
Quoi qu'elle en dise, quoi qu'elle en jaborne, en dépit de ses déclarations, de ses propositions Vitet ou Rivet, l'Assemblée n'est pas constituante, elle le comprend, elle le sent, elle le subit, et toutes ses délibérations, toutes ses résolutions, en portent la marque forcée et ineffaçable.
Ces indécisions, ces hésitations, ces reculeuses, ne sont que l'expression d'une vérité indiscutable, la manifestation d'un sentiment intime que nos députés essaient en vain d'extirper de leur conscience.
Ils ne veulent pas reconnaître leur impuissance, ils ne veulent pas confesser leur faiblesse, mais cet aveu s'échappe, surgit

malgré eux de leurs agissements et de leurs actes : mais ce que leur langue refuse de dire, les faits le démontrent chaque jour préremptoirement.
Au pied du mur on connaît le maçon dit le proverbe, au pied de la loi on connaît le législateur.
Et si lorsqu'on les met en présence d'une loi à faire, nos législateurs hésitent, tâtonnent, s'embarrassent, et finissent par avouer piteusement : — Nous ne savons pas, nous n'osons pas, nous ne pouvons pas !
Est-il besoin d'invoquer des arguments plus décisifs en faveur d'une dissolution qui audessus des paroles, des discours, des mots, se manifeste, s'impose, dans les faits, dans les actes mêmes ?
La loi qui n'agit pas, est-ce une loi sincère ?
Une Assemblée qui ne fait rien, ne résoud rien, ne décide rien, qui ne discute pas, qui papote, qui ne réforme pas qui dé-forme, est elle une Assemblée législative, est elle autre chose qu'une Assemblée dis-soute ?
Il faut vraiment toute la confusion du temps où nous vivons, tout le sens-dessus-dessous des idées en l'air, pour que ces vérités si simples, si éclatantes, si lumineuses, ne soient pas reconnues et proclamées pardessus les toits, pour qu'une immense pression, une irrésistible poussée de l'opinion publique ne détermine pas les inutiles de Versailles à remettre dans leur famille, à remettre à d'autres mains des travaux trop pesants pour leurs épaules.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

MES PRISONS

Mémoires avant la lettre

C'est fait ! La porte du jardin anglais s'est refermée sur moi. Me voilà séparé du monde par un mur de clôture.
Lundi j'ai reçu le fatal avis. Sombre journée ! Il avait plu depuis le matin. Des fenêtres de mon hôtel, je voyais sur l'avenue d'Iéna... (Iéna, quels souvenirs !) je voyais rouler les fiacres crottés, pa-ser les passants embourbés jusqu'à la cheville dans le macadam, et cette vue m'inspirait de noires pensées, d'amers pressentiments.
Les pressentiments ne m'ont jamais trompé ! Au Mexique, sous l'influence de ce climat tor-rentiel qui prépare les cauchemars nocturnes, je voyais apparaître un malheureux conduit sur un chariot extérieur, les mains liées au dos, les yeux bandés. Il s'agenouillait, dans mes oreilles bour-donnait un feu de peloton... et quelques mois après, Querétaro... Pauvre Maximilien ! je l'en avais souvent prévenu !
A Metz, pendant ces longues heures de blocus, pendant mes siestes du Ban-Saint-Martin, que de fois une voix vague et lointaine me m'a-telle pas dit : Tu capituleras le 27 octobre !
Et le 27 octobre...
Avant-hier encore, sous l'impression de ce temps lugubre, de cette pluie incessante, tout en tambou-rant une sonnerie de retraite sur les vitres huis-santes, je me disais intérieurement : Un malheur me menace !
Cela n'a pas manqué. Vers les cinq heures, un officier d'ordonnance arrive au grand trot jusqu'à la porte cochère. Il sonne, il demande à me voir,

et avec les marques du plus profond respect, il me remet un pli cacheté.
« Le ministre de la guerre a l'honneur de pré-venir son Excellence que ses appartements sont « préparés.
« Son Excellence n'a plus qu'à indiquer l'heure « et le jour où elle daignera s'y rendre. »
C'était bien le fatal message. La rigueur impi-toyable des lois ne me laissait ni trêve ni repos ; il fallait obéir.
Mes préparatifs ont été vite faits. Habitué à la vie des camps, j'étais bronzé d'avance contre toutes les privations ; les soins de mon bien-être ne devaient pas me retarder beaucoup.
Cinq ou six malles au plus garnies de vêtements, de tapis, de linge de table, trois boîtes d'argenterie, deux services de porcelaine, quatre réchauds, une cave à liqueurs, c'était tout ce qu'il fallait pour mon existence de reclus.
Quant à la batterie de cuisine, le ministère s'est chargé de ce soin.
En deux heures, trois domestiques eurent em-ballé tout cela ; il ne me restait plus qu'à partir.
Je ne m'appesantirai pas sur la scène des adieux ; déjà plusieurs journaux l'ont racontée d'une façon assez déchirante pour que je n'y re-vienne pas. A quoi bon renouveler le souvenir de ces scènes attendrissantes, à quoi bon faire couler de nouveau les pleurs qui inondèrent mon visage lorsque serrant mon fils dans mes bras, je lui dis d'une voix entrecoupée : Adieu mon pauvre en-fant, nous ne nous reverrons que ce soir : — à dîner !
La garde d'honneur m'attendait, — deux cent cinquante hommes. A peine mon équipage apparut-il dans l'avenue de Picardie que j'entendis résonner tambours et clairons : on battait aux champs !
Je descendis de voiture ; un commandement sec : Présentez armes ! Un colonel est là, respectueusement incliné, son képi à la main...
— Mon cher colonel, je vous suis.
— Jamais, maréchal, je ne me permettrais pas....

— Allez, vous dis-je !
— Puisque c'est un ordre, j'obéis.
Le colonel poussa la porte d'entrée ; une longue avenue se présente devant mes yeux : à gauche une pelouse, à droite un bassin avec jet d'eau, au foad une terrasse garnie de vases de fleurs... à cet aspect une émotion douloureuse me serre le cœur, une tristesse amère m'envahit... Je franchis le seuil lugubre, la porte se referme, tout est fini !
Après quelques heures consacrées à me remettre de cette secousse terrible, pendant lesquelles mes sens absorbés ne voient rien, n'entendent rien, — je jette un regard vague autour de moi.
Où suis-je ? une chambre à coucher ; bien, — tapis haute laine, dormeuse, pouds capitonnés. Ils ont eu pitié de moi, on m'a épargné la paille hu-mide. Mais que vois-je sur cette toilette de mar-bre : un verre d'eau ! sucrier, plateau carafon... la cruche légendaire, la cruche de Latude ! en por-celaine de Sèvres, c'est vrai, mais comme dit le poète :
— Qu'importe le facon, alors qu'on a la honte !
Je m'étais trop pressé de me réjouir.
Que me veut cet homme qui est là ? Ah oui, le géolier avec son trousseau de clefs, sa figure lugu-bre, sa consigne impitoyable... Il vient pour m'enchaîner sans doute. Je suis résigné à tout, tenez, prenez mes mains, où sont vos fers ? Allons parlez, je ne résisterai point.
— Je venais demander à votre Excellence si elle voulait... déjeuner ?
Déjeuner, c'est vrai... Ils ne poussaient pas la barbarie jusqu'à m'imposer le supplice de la faim.
Je déjeunerai, puisqu'on me l'ordonne. Comment vous nommez vous : Simon, Tyrrel, Hudson Lowe ?
— Je m'appelle Baptiste.
— Baptiste ! ce n'est pas un nom de géolier cela... Quelle singulière idée ? Baptiste...
— Si ce nom déplaît à votre Excellence, je pour-rai en prendre un autre.
— A quoi bon ? Va pour Baptiste ! Baptiste, apportez-moi mon pain sec.

— Du pain sec... Mais, Excellence, nous n'en avons pas.
Pas de pain sec, pas même de pain sec ! Que veut-on me donner alors ? Des épluchures, des résidus de vaisselle, des victuailles sans nom... alors laissez-moi, je préfère périr d'inanition.
— Si votre Excellence daignait jeter les yeux sur ce menu.
Ce menu ! amère ironie...
— dressé par le chef.
Le chef, ou le gardien-chef. — Voyons le menu.
« Potage bisque d'écrevisses. Hors-d'œuvre.
« Truite saumonée. Croûte aux champignons.
« Sauté d'agneau petits pois. Canetons rôtis. As-sertiges en branches. »
Ne révélez pas ? mais non, je lis bien : Truite saumonée, canetons... tout cela pour déjeuner, moi qui ne prevois jamais que... Ah je comprends, ils veulent m'étouffer, me faire mourir d'indigestion... quel raffinement ! mais je tromperai leur rage, je ne mangerais qu'à ma faim !
Allez Baptiste, j'accepte le menu.
Ce déjeuner m'a distrait. Quelque profondes que soient les tristesses de l'âme, elle n'efface jamais complètement les sensations physiques.
Le cœur n'absorbe pas l'estomac.
Malgré moi, malgré la mélancolie sombre qui m'accable, je n'ai pu m'empêcher de reconnaître que la truite saumonée était fraîche, que la sauce des champignons était bien liée, et que les petits pois étaient tendres.
Déplorable témoignage de la faiblesse humaine, misérable effet du matérialisme ; en digérant ce repas soigné, en buvant à petites gorgées ce café chaud et parfumé, en aspirant doucement, bouffée par bouffée, ce blond Havanaïs qui m'enveloppait d'un nuage transparent, j'éprouvais une sorte de conten-tement, de satisfaction, de bien-être intime.
Je me laissais même aller jusqu'à fredonner des airs guillerets entre mes dents : *As-tu vu la cas-quette. La botte à coco...*
Mais un petit fait insignifiant en apparence, m'a vite rappelé au sentiment de l'amère réalité.
Après le dessert, lorsque j'ai voulu donner un

Que ces messieurs regardent bien autour d'eux, il est impossible qu'ils ne voient pas apparaître à chaque séance la main mystérieuse du festin de Balthazar crayonnant sur les murs de leur théâtre ce nouveau *Mané Thécel Pharès* : Allez vous en, allez-vous en, allez-vous en !

Malheureusement nous assistons en ce moment dans les grandes comme dans les petites choses, à une telle débauche d'illogismes, de sottises, de sophismes, de balourdises et d'inconséquences; la raison, le sens commun, le juste, le vrai, sont accommodés à une telle sauce, secoués dans un tel panier à salade, que les sept Sages de l'antiquité y perdraient leur grec.

Ici des légitimistes, des conservateurs enragés, des hommes d'ordre par excellence se substituant aux communards, chassant les bottes molles de Raoul Rigault et prêchant que l'insurrection est le plus saint des devoirs, — quand cette insurrection a lieu en Espagne, quand cette insurrection se fait au profit d'un Don Carlos que conquiert, quand les curés se mettent de la partie et abandonnent le goupillon pour le tromblon !

Ailleurs, et c'est sans contredit l'exemple le plus décourageant d'indifférence et de décomposition morales, ailleurs toute une secte de gens s'apitoyant sur la mise en jugement d'un général coupable de capitulation, inculpé de haute trahison, toute une procession d'âmes sensibles,

Pleurant hélas! sur ce pauvre Holophrné
Si méchamment mis à mort par Judith.

Et des journalistes qui nous décrivent avec des larmes dans leur encre l'emprisonnement douloureux de l'accusé, dans une villa délicieuse qui ne coûte que trois mille francs de loyer au ministère de la guerre ;

Et d'autres qui s'écrient d'un ton désespéré : Juger un maréchal, y pensez-vous ! Et le prestige de l'armée, et l'honneur du grade, et le respect de la discipline !

Et ces braves gens oublient que le général Mack qui capitula à Ulm fut condamné à mort par les Autrichiens, que le général Dapont qui capitula à Baylen fut enfermé par Napoléon Ier non dans une villa de Versailles, mais dans une cellule du fort de Joux.

Or, pensez-vous que Napoléon Ier fût moins soucieux que M. Thiers du prestige de l'armée et du respect de la discipline ? Enfin, un affaiblissement de volonté

et de décision, une anémie intellectuelle, une sorte de léthargie sénile qui ne permettent pas à une Assemblée législative de conduire jusqu'au bout l'élaboration d'une loi.

Voilà où nous en sommes.

Que faire au milieu de ce gâchis, de ce cahos, de cette confusion d'idées, de principes, de justice et de morale ?

Une seule chose : consulter le pays, demander à la nation l'énergie, la vigueur et le souffle qui manquent à ses représentants.

Les députés de Versailles ne savent plus ce qu'ils veulent, ne savent plus où ils vont, et ne savent guère ce qu'ils font.

Les électeurs en connaissent probablement plus long : ce qui n'est pas difficile.

Alors s'apprêtez qu'on se donne la peine de les interroger !

Le remède est là.

Jacques BARBINE.

LES CAPITULATIONS

Tout vient à point qui sait attendre, dit le proverbe.

A point, c'est contestable, mais enfin certaines choses finissent par arriver dont on désespérait presque : tels les rapports de la commission d'enquête sur les capitulations de la dernière guerre.

L'enfantement a été long, l'accouchement laborieux, mais si l'enfant est né viable, ne nous plaignons pas trop.

Or, l'enfant est-il viable ?

Oui et non.

Sans doute, les décisions de la Commission d'enquête ont été précédées d'un examen sérieux auquel le temps n'a pas manqué, du reste, et nous voulons croire que les membres de cette Commission se sont entourés des renseignements les plus propres à éclairer leur religion.

Seulement, dans plusieurs circonstances, ladite Commission nous paraît avoir négligé l'esprit pour la lettre de la loi.

Or, si l'esprit vivifie, la lettre tue.

La loi dit qu'un commandant de place ne devra jamais capituler avant qu'il ait été pratiqué une brèche aux remparts : c'est parfait.

Le malheur est que la loi a été édictée à une époque où on faisait des brèches aux remparts, où on montait à l'assaut.

Les Prussiens ont simplifié tout cela : ils ne touchent pas aux remparts trop longs à démolir, aux remparts derrière lesquels sont

des défenseurs prêts à sacrifier chèrement leur vie.

Ils incendient les habitations privées, ils bombardent les maisons, ils massacrent les femmes, les enfants, les vieillards ; ils affolent les populations de terreur, comptant sur la pression que ces malheureux exerceront sur les chefs militaires pour les forcer à capituler.

Dans ces conditions, est-il bien juste d'exiger une brèche aux remparts comme condition *sine qua non* de l'honorabilité de la capitulation, est-il bien juste encore de flétrir la conduite des malheureux habitants bombardés et incendiés, qui n'ont pas eu l'héroïsme de se faire ensevelir sous les ruines de leur cité, eux, leurs femmes et leurs enfants !

Surtout quand cet anéantissement d'une ville ne pouvait que conjurer de quelques jours la catastrophe inévitable !

Evidemment la commission d'enquête ne s'est pas toujours rendu un compte bien exact des situations et des circonstances.

Il est très commode de taxer de pauvres diables désarmés de faiblesse et de couardise, — les pieds sur les chenets et le cigare à la bouche.

Peut-être jugerait-on d'une autre façon si on s'était trouvé quelques mois avant au milieu d'une population décimée par le bombardement, en proie à toutes les terreurs de l'incendie, de la ruine et du massacre.

Ces réserves faites, on ne saurait qu'approuver les conclusions justement sévères de la commission d'enquête, à l'endroit notamment de tous ces commandants de place qui n'avaient pas même la précaution vulgaire de détruire leurs armes et leurs munitions, et qui livraient à l'ennemi, non seulement leur citadelle, mais encore des engins et des instruments qu'on utilisait contre d'autres places françaises.

C'est vraiment une chose inouïe, inconcevable, que ces oublis qui se répètent à chaque capitulation, à l'endroit de la plus simple, la plus facile, la plus naturelle de toutes les mesures : enclouer les canons, noyer les poudres, détruire les munitions et les provisions de bouche, mettre l'argent en lieu sûr ; comment cette idée là ne venait-elle pas tout de suite, ne se présentait-elle pas d'elle-même à l'esprit de tous les chefs de corps réduits à la douloureuse nécessité de se rendre ?

Cela n'est difficile ni à trouver ni à exécuter : enfoncer un clou dans la lumière des canons, jeter les poudres à la rivière et les provisions de bouche dans quelque trou, — il n'est besoin pour ces opérations ni d'un effort de génie, ni d'une grande habileté de tactique ?

D'où vient cette épidémie, cette contagion d'imprudence, d'incurie et de sottise ?

A Marsal, à Vitry, à Toul, à Laon, partout on laisse les canons intacts, les poudres sèches, les cartouches toutes faites et les maga-

sins bondés de rations de viande et de pain.

N'est-ce pas une aberration qui tient de la folie, et témoigne d'une sorte de dérangement de cerveau ?

Une autre chose frappante de ces capitulations c'est que la faiblesse, l'incapacité, l'abandon du devoir, l'oubli de l'honneur militaire, l'insouciance de la patrie, semblent procéder constamment de haut en bas.

C'est aux échelons les plus élevés de la hiérarchie, c'est chez les plus grosses épauettes qu'on rencontre cette mollesse, cette absence d'énergie, cette indifférence honteuse pour la gloire de la résistance et le renom de nos armes.

Récapitulez tous les reproches, tous les blâmes formulés par la commission d'enquête et vous verrez de quel côté se trouve la plus grosse part.

Généraux, colonels, chefs d'escadron, capitaines, lieutenants etc., si vous recherchez ceux dont la conduite a été exaltée, ne vous arrêtez pas trop au sommet, vous risqueriez fort de revenir bredouille.

Qui commandait à Phalsbourg ?

Le commandant Taillant.

Qui commandait à Belfort ?

Le colonel Denfert.

Qui commandait à Lichtemberg ?

Le sous lieutenant Archer.

Qui commandait à la Petite-Pierre ?

Le sergent maj r Boëlz.

Et ne croyez pas que ce soit là un fait particulier, une coïncidence bizarre, un rapprochement hasardé.

Du tout, cette distinction s'est fait remarquer, cette disproportion s'est reproduite dans la plupart des événements de notre désastreuse campagne.

Au milieu de nos destins contraires ; au cours de nos désastres et de nos misères, l'énergie, le courage et la vigueur, sauf de bien rares exceptions, désertaient l'âme des premiers chefs pour se réfugier dans les grades moyens et inférieurs de l'armée.

Là où le haut dignitaire chamarré de décorations, de crachats et d'aiguillettes, bouffi d'honneurs, gonflé de grades et de graisse ne songeait qu'à capituler, le colonel résistait, le commandant s'indignait, le capitaine et ses lieutenants serraient rageusement la poignée de leur sabre et ne demandaient qu'à entraîner au combat ces soldats dont on exploitait traitreusement le découragement, les privations et les souffrances.

Demandez à l'armée de Metz quels étaient les officiers disposés à faire cette fameuse trouée qu'on n'a jamais tentée, et combien on comptait dans le nombre d'épauettes étoilées !

Certes le sentiment de l'honneur militaire n'a pas disparu en France, et la flamme n'en est pas éteinte, — mais en présence des défaillances multipliées dont nous avons été

pourboire à Baptiste, il m'a répondu fièrement :

— Merci, Excellence, je ne dois rien accepter, le budget se charge de tout !

De tout ! J'avais trop vite oublié ma situation de capitif ; je ne comptais pas sur cette dernière humiliation.

Pas même la facilité de récompenser un serviteur, pas même libre de donner cinq sous de pourboire !

J'ai visité le parc afin de prendre appétit pour dîner.

Le jardinier m'accompagnait.

On ne néglige pas une occasion de me faire sentir les lourdes chaînes qui pèsent sur moi : sous prétexte de me donner des renseignements, cet homme a l'ordre de me surveiller.

Ma promenade a duré deux heures : ce jardin est immense, — une vraie forêt vierge !

Rempli de charmes, de bosquets touffus, d'allées ombreuses, il a été choisi exprès pour me épargner plus complètement du monde.

Les branches ont été élaguées, les feuilles pressées, formant une voûte tellement sombre que le soleil n'y pénètre jamais : on me cache jusqu'aux rayons de cet astre bienfaisant.

Peut-être ces solitudes sont-elles habitées par des animaux dangereux et malfaisants.

En parcourant une allée, j'ai entendu un bruissement dans la bordure de buis.

Je me suis reculé instinctivement, craignant de mettre le pied sur quelque reptile, sur un de ces serpents à venin mortel qu'on rencontre dans les pampas du Mexique.

Le jardinier m'a rassuré : ce n'était qu'un lézard !

Bon, mais quel genre de lézards ?

Il y a des lézards dangereux, et en dépit de ses marques de déférence et de respect, ce jardinier a un mauvais regard.

Un banc se trouvait près de moi, enfoncé dans le herbe et la mousse ; je m'y suis reposé, laissant mes yeux s'égarer au milieu de cette verdure monotone.

Quelle solitude, quelle tristesse morne : un silence accablant troublé seulement par les piaille-

ments agaçants des fauvettes.

A peine le bruit d'une charrette passant dans l'avenue de Picardie.

On sent sur ses épaules comme le fardeau écrasant d'une chape de plomb : rien, rien que des feuilles, de l'herbe, des plantes, des fleurs, et pour comble de persécution, pour détourner de moi tout spectacle de vie et d'animation, pour roïner dans mon âme tout espoir de résurrection et de jeunesse, on m'a confiné dans un hospice de vieillards, une sorte de Quinze-Vingts du règne végétal, — les arbres qui m'entourent sont tous centenaires !

Lachaud est venu me voir avec son fils.

Je les ai retenus à dîner. Quelle verve, quel entrain, quelle langue !

Il est vrai que le chef avait surveillé particulièrement ses fourneaux.

Lachaud m'a raconté l'histoire de la plupart de ses causes célèbres.

Nous avons bien ri.

— Comment faites-vous, lui disais-je, pour gagner tant de procès, pour faire acquitter tant de gradés ?

— C'est bien simple, me répondit l'illustre avocat. — Je ne cherche pas à convaincre le jury, je cherche à l'étonner. Vous connaissez le moyen qu'on emploie pour prendre les essaims d'abeilles.

On les poursuit de cris, de vociférations et de battements de mains, on leur fait un véritable charivari avec des chaudrons, des casseroles, des pelles, tout ce qu'on peut trouver de plus bruyant.

Les malheureuses bêtes affolées, essouffées, étourdiées, ne savent plus où voler, perdent la tête et se laissent tomber sur le premier tronc d'arbre venu.

C'est là tout le secret de mon éloquence : je tape du pied, du poing ; je crie je m'exclame, je me remue, je m'agite. Je lance à pleine voix des phrases entrecoupées, des mots sans suite : son père, sa mère, ses enfants, que sais-je !

Après trois heures de ce vacarme horriblement fatigant du reste, les jurés brisés, moulus, éreintés, me tristes, comme s'ils venaient de recevoir

chacun cinquante coups de bâton, n'ont plus la vigueur de résister à mes arguments tapageurs.

Leur intelligence troublée ne voit plus clair, leur raisonnement s'en va à la dérive, et il leur reste tout juste la force d'écrire sur leur bulletin le mot que je leur ai corné aux oreilles.

— Pensez-vous que trois heures de tapage suffisent pour moi, mon cher défenseur ?

— Trois heures, jamais ! Une cause comme la vôtre, il en faudra au moins six, d'autant plus que nous aurons affaire à de vieux troupiers dont le tympan est bronzé.

— Six heures ! Vos forces vous permettront-elles ?

— Non évidemment, car je deviens vieux : mais mon fils est là pour me reprendre.

Il était minuit quand nous nous quittâmes sur ce mot profond.

En prison ! On ne saurait croire quelle amertume est contenue dans ces deux mots : en prison !

J'ai vu de me réveiller, un rayon de joyeux soleil pénétrant à travers les rideaux de mousseline brodée de ma chambre à aiguillonné ma paresse et m'a chassé de mon lit.

J'ai chaussé mes pantoufles, enfilé ma robe de chambre et je suis allé m'accouder à la fenêtre grande ouverte.

Une bouffée d'air frais, une exhalaison de senteurs printaniers m'est montée au visage : comme on se sent vivre dans ces belles matinées !

Il vous prend des envies de marcher, de courir, de s'échapper.

S'échapper ! Etouffez cette envie, malheureux, chasse au loin ces désirs, tu es en prison, en prison !

Où frappe à ma porte.

C'est Tyrrel... Baptiste du moins.

Que me veut-il ? Pauvre garçon, il a l'air contrit, il me prend en pitié lui, il comprend mes souffrances !

Baptiste m'apporte le règlement, ah oui, le règlement de la prison !

Et moi qui rêvais de sortir !

Lisons ce papier sinistre :

« Le service du maréchal sera fait par trois domestiques : un cuisinier, un cocher, un valet de chambre.

« Le maréchal pourra avoir quatre chevaux à l'écurie : ils seront nourris aux frais de l'Etat.

« Le maréchal recevra toutes les visites qu'il lui conviendra, à toute heure du jour.

« Le maréchal pourra aller, venir, circuler librement dans l'intérieur de sa maison, se promener dans le jardin et les dépendances dont il aura la pleine et entière jouissance.

« Le maréchal fixera lui-même l'heure de ses repas, et il suffira d'un simple désir pour qu'on fasse de la musique sous ses fenêtres.

« Le maréchal pourra sortir librement...

Hein, sortir !

« Sortir librement à pied, à cheval ou en voiture, sans autre condition...

Une condition ! Il était dit que je n'échapperais à aucun rigueur.

« Sans autre condition que de prévenir l'officier de service. »

Prévenir l'officier de service ! Un subordonné, un inférieur !

Cette dernière humiliation m'était réservée par mes bourreaux.

Qu'importe, soyons plus fort que l'adversité.

Buvons le calice jusqu'à la lie :

— Baptiste, faites atteler, et prévenez le colonel que je ne rentrerai que demain matin. Dites-lui qu'on veut le savoir, que je dînerai au café Richa et que j'assisterai à la deuxième représentation des *Cent-Vierges* aux Variétés, mon emprisonnement m'ayant fait manquer la première...

En prison !

L. LECLAIR.

les témoins, en présence des rapports de la commission d'enquête, il n'est pas permis d'en douter, ce sentiment chevaleresque, cette flamme, cette étincelle ne veillent plus dans cette génération de capitaines fourbus auxquels nous devons la longue liste de nos capitulations.

Ceux-là n'ont su trouver qu'une plume quand il fallait une épée; ceux-là ne savent présenter pour se justifier que des brochures indigestes ou des certificats Prussiens.

Nous l'avons dit souvent, nous le redisons et le redisons probablement plus d'une fois: Si vous réformez l'armée, commencez par la Droite.

Avant les épaulettes de laine, la grosse passementerie.

Qu'on n'hésite pas à fendre toutes ces oreilles trop longues sinon trop vieilles.

Il en est de notre organisation militaire comme des cheminées fumeuses: — il faut ramoner du haut en bas.

Les réformes suisses

S'il est un peuple heureux d'être au monde, c'est assurément le peuple suisse.

Pas d'impôts ou si peu qu'à peine s'en aperçoit-il; pas de monarchie, pas de prétendants, par conséquent pas de révolutions; une neutralité reconnue par toutes les puissances européennes; par conséquent, pas de guerres, pas d'invasions, pas de milliards à payer.

Une situation admirable, une profusion de magnificences: des montagnes, des glaciers, des lacs, des vallons, des villes pittoresques, tout un ensemble de spectacles qui, six mois de l'année, rapportent des recettes monstres, et n'exigent ni entretien, ni subventions, ni engagements coûteux.

La Nature fait seule les frais et se charge des représentations.

Des mœurs sages, des plaisirs permis, des distractions honnêtes sans lendemains fatigants: gymnastique et tirs à la carabine.

Des femmes, moins séduisantes que les Parisiennes peut-être, un peu carrées, un peu massives, mais du moins rangées, fidèles, propres comme cinq sous et excellentes ménagères.

Enfin, une vie calme, aisée, tranquille, vierge de soucis et d'inquiétudes, à l'abri des bouleversements, tout ce qui constitue, en un mot, le bonheur terrestre.

Eh bien, qui le croirait, un certain nombre de Suisses, les ingrats! n'étaient pas contents de leur sort: ils avaient envie de changer, ils désiraient du nouveau.

Leur constitution leur semblait trop vieille, trop ridée, trop antique, trop vermoulue; ils voulaient la requinquer, la rajeunir, la badigeonner, la maquiller, la mettre au goût du jour.

L'exemple des pays voisins, de la Prusse par exemple, avait séduit ces esprits chagrins.

Dédaignant leurs anciennes coutumes démodées, jetant au rancart ce système fédéral qui avait engendré leur prospérité, garanti leur inviolabilité, ces réformateurs « Jeune Suisse » rêvaient de la centralisation.

Un pouvoir central, une administration centrale, une armée centrale, des finances centrales, une justice centrale, un gouvernement central contenu tout entier dans un bureau de télégraphe.

C'était là leur idéal!

Et encouragés par le voisin Bismark, qui se poutriçait d'avance en songeant qu'au lieu de plusieurs coups de dents il ne lui faudrait plus qu'une bouchée pour avaler cette proie facile.

Les membres des deux conseils ont présenté à leurs compatriotes leur ours... de Berne.

Malgré la sympathie connue des Suisses pour ce grimpeur, l'ours, une première fois repoussé par le suffrage universel, a été rejeté définitivement par le vote des cantons.

Ils n'avaient rien de mieux à faire, et la majorité des cantons a bien mérité de la libre Helvétie.

Et maintenant, que cette leçon profite à nos intelligents voisins.

Indépendants, tranquilles, bons époux, beaux pères, logés à pied et à cheval les cinq parties du monde, présents aux notes d'hôtel non marchande jamais, les Suisses sont les confis... du casque fédéral.

Pour Dieu qu'ils le gardent et qu'ils n'aillent pas s'empêtrer de prétextes et de sous-préfets, surtout de bureaucrates.

La France a failli en mourir, et nous payons ce moment même, aux Suisses, une partie des frais de maladie; cet exemple salutaire doit donner à réfléchir.

Assemblée en chemise

Les Ménages parlementaires

L'Assemblée nationale a ses divisions classiques de droite avec les subdivisions multiples de gauche, centre-droit, droite raffinée, gauche, centre-gauche-consolidé, etc. Tous ces groupes sont autant de sociétés de congratulations multiples: c'est là que les orateurs donnent en petit comité, avec costumes et verres d'eau sucrée, la répétition générale des improvisations qu'ils doivent prononcer sur le Grand-Théâtre des séances publiques. Au-dessous de ces réunions, il y a l'Association

quasi-matrimoniale des députés par couples; celles-là d'un caractère tout particulier et tout intime, n'est pas moins importante pour celui qui veut connaître la physiologie de l'homme politique.

On a dit que l'homme était un animal sociable. — Cela est vrai du député, au moins en partie.

Le vestiaire de l'Assemblée se compose de 246 placards. C'est dans ces armoires que les représentants de la France mettent leurs paletots, cache-nez, chapeaux, gilets de flanelle, discours, pâtes de guimauve, cosmétiques et autres choses de ce genre.

La communauté du placard fait naître la communauté des goûts; l'usage de la même brosse à habits engendre bien vite l'union des cœurs. Aussi, après l'établissement de cette institution a-t-on vu les députés aller deux à deux.

Ainsi que vont les vers classiques et les beaux.

C'est d'ailleurs, au point de vue parlementaire une chose éminemment utile et précieuse que d'avoir son copain, comme au collège.

Un orateur bien ennuyeux est à la tribune et continue de parler au milieu de l'inattention générale; si vous voyez quelque part un homme qui s'agite, qui réclame le silence, qui lui crie: parlez, parlez! et qui pousse des « très-bien! » pleins de conviction, n'en doutez pas, ce collègue unique, si bien disposé pour l'admiration, c'est son voisin de placard!

A l'Assemblée comme ailleurs, il y a les bons et les mauvais ménages. Nous ne parlerons que des bons, de ceux qui sont étés comme modèles par tous les membres de l'Assemblée et les garçons de service. Il nous suffira de quelques exemples pour montrer qu'il faut appliquer aux députés comme aux amoureux, la loi des contrastes et l'application de ce principe: qui ne se ressemble pas s'assemble.

Citons au hasard:

Ménage Tardieu-Jouin. M. Tardieu, connu sous le nom de l'anti-Kératry, est à la fois voltairien, radical et Marseillais. — M. Jouin, député d'Ille-et-Vilaine, timide comme une jeune fille, a su rester catholique en étant libéral, et Breton en étant républicain; la sainte Vierge et la République de M. Victor Lefranc se partagent son cœur.

Ménage Cochery-Wilson. M. Cochery est petit, gros et brun; il est particulièrement remarquable par ses éclats de rire prolongés et stridents, sa verve et son radicalisme centre gauche.

M. Wilson est également centre gauche, mais il est blond comme l'hésine d'une ballade allemande, il a l'œil bleu et rêveur, ce qui ne l'empêche pas d'être propriétaire du château de Chenonceau et d'une voix en la mineur.

Ménage Beaucau-Loustalet. Tous deux des Landes et républicains, ménage modèle et équilibré, l'un a lui dans le notariat, l'autre a brillé dans le barreau. Leurs lumières se réunissent et se complètent, le notaire pense, l'avocat parle.

Ménage Cunon-Barascud. Association étrange, mystère insondable, car, comme le disait Tillancourt avec sa profondeur habituelle, cette union n'a ni queue, ni tête.

Ménage Lorgeril-Bois-Boissel. Tous deux légitimistes: M. Lorgeril réussit bien les pasquinades mimées; néanmoins, Belmontet poussif de la légimité, il vient de faire paraître un volume de poésies qu'on suppose écrites en bas-breton.

Le comte de Bois-Boissel, homme rond en manières et en abdomen; bon enfant, aimant rire, n'a jamais fait de vers dans sa vie, mais reste un ferme et solide défenseur de la royauté au vin de Champagne.

On disait autrefois: Ducarre et Le Royer. Aujourd'hui, quelques dissentiments paraissent s'être élevés dans le ménage, un divorce paraît imminent; mais jusqu'ici on a voulu sauver les apparences.

Nous ne parlerons pas aujourd'hui des faux ménages, ni des mariages en partie double.

Raconter les luttes intestines dont les placards du vestiaire sont les témoins discrets, serait aussi long qu'un discours du comte Jaubert ou de ce bon M. Clapier.

Nous en ferons grâce à nos lecteurs.

FRONTIN.

Le CONSEIL du COMMERCE et de L'INDUSTRIE

Nous apprenons avec une satisfaction difficile à déguiser, que M. Thiers vient enfin de se rendre aux vœux de la chambre de commerce de Lyon.

On se souvient que dernièrement le gouvernement ayant à reconstituer le conseil supérieur du commerce et de l'industrie, s'était empressé de nommer dix membres de ce conseil, six ou huit protectionnistes et trois ou quatre libre-échangistes, sous la présidence de M. Pouyer-Quertier.

Sur les observations et le désir des chambres de commerce intéressées, demandant qu'au moins un représentant de l'industrie agricole figurât dans le conseil. M. Thiers s'est hâté d'en porter le nombre de 10 à 15, et n'a pas hésité à nommer cinq protectionnistes de plus, et naturellement pas un seul citoyen appartenant de près ou de loin à la soie.

Voilà de l'impartialité ou nous ne nous y connaissons pas.

En langage gouvernemental, cette façon d'agir s'appelle consulter les besoins du pays et donner satisfaction à tous les intérêts.

Et lorsque la discussion sur les matières premières recommence à, lors que la question du libre-échange et de la protection reviendra à l'Assemblée, le ministre à tout faire, M. de Goulard ou le providentiel M. Thiers, opérant lui-même, viendront gravement dire aux députés:

« Messieurs, nous avons consulté les autorités les plus compétentes, les hommes éminemment distingués qui sont l'incarnation la plus complète du commerce et de l'industrie, le conseil supérieur du commerce et de l'industrie, et ces citoyens convaincus et désintéressés, à une immense majorité, affirment que la France est protectionniste et demandent l'établissement d'un impôt sur les matières premières, de préférence à tout autre. »

« Deux ou trois voix seulement ont émis un avis contraire, »

« Que la Commission du budget ait adopté le rapport de M. Dessilligny, cela importe peu: M. Dessilligny ne fait pas partie du conseil supérieur du commerce. »

« Le conseil SUPÉRIEUR du commerce, nous connaissons que ça! »

« On ne s'explique pas du reste, pourquoi, — du moment où il nommait tout seul le conseil, — M. Thiers ne s'est pas acquis l'unanimité des voix. Il lui suffisait du décret suivant: »

Considérant qu'il importe de reconstituer le conseil supérieur du commerce et de l'industrie;

Considérant que le président de la République est protectionniste acharné et décidé à n'admettre aucune discussion sur les matières premières,

Décrète:

MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Cochery, Vignault, Tronsin du Mercan et Mlle Jacquemart sont nommés membres du conseil supérieur du commerce et de l'industrie.

M. Pouyer-Quertier en sera le président.

Ce décret serait aussi logique que celui par lequel 12 protectionnistes sur 15 membres ont été appelés à faire partie du fameux conseil supérieur.

Nous ignorons ce qu'en pensent les gens très compétents, mais le simple bon sens indique que jamais un conseil supérieur du commerce et de l'industrie ne devrait avoir pour origine le choix du gouvernement.

A quelque point de vue qu'on se place, il ressort de la logique la plus élémentaire qu'un conseil destiné à être consulté sur les intérêts généraux du commerce doit être élu par les gens intéressés et émaner des Chambres de commerce.

Pourquoi les soixante et quelques Chambres de commerce ne seraient-elles pas appelées à choisir dans leur sein soixante et quelques délégués qui éliraient à leur tour 10, 15 ou 20 d'entre eux pour former le conseil supérieur?

Les opinions d'un conseil supérieur trié sur le volet par le chef de l'Etat, n'ont absolument aucune valeur; elles ne sont que le reflet des idées du gouvernement.

Choisi par les Chambres de commerce, le conseil supérieur est l'expression la plus sincère possible des idées et des opinions du pays.

D'ici à une quinzaine d'années, — si le provisoire dure encore, — l'Assemblée aura fini sans doute par voter les lois sur le conseil d'Etat, la magistrature et la réorganisation militaire.

Alors, quelques députés pourront proposer une loi sur le conseil supérieur du commerce.

Nous nous engageons à ne pas trop réclamer la priorité du projet.

AUTOUR DE LA SEMAINE

La séance du 11 mai de notre Conseil municipal a été consacrée en partie au dépôt d'un certain nombre de propositions ou de vœux:

Proposition du citoyen Crestin, tendant à l'interdiction des processions en dehors de l'église.

Le citoyen Florentin, rapporteur, expose que la Commission, afin de se prononcer en parfaite connaissance de cause, a cru devoir consulter quelques jurisconsultes sur l'état de la législation.

Parfaitement pensé: le citoyen Florentin a raison de procéder ainsi.

Une des fautes capitales des administrations en général, et de l'administration lyonnaise en particulier, c'est que neuf fois sur dix elles parlent, discutent, pérorent et ergotent sur des choses dont elles ne connaissent pas le premier mot.

Si le citoyen Florentin peut faire entrer ses collègues dans une voie plus modeste mais plus sûre, qui consiste à s'instruire avant de décider, nous lui en faisons nos sincères compliments.

Quant à la proposition du citoyen Crestin en elle-même, elle n'a plus aucune raison d'être, puisque l'archevêque de Lyon a décidé que la Fête Dieu serait célébrée sans cérémonies extérieures.

Proposition du citoyen Goboz, pour l'érection à Perrache, aux lieux et place de la statue de Napoléon Ier supprimée, d'un monument en l'honneur des enfants du Rhône morts pendant la guerre. En cas de refus, destruction complète du piédestal.

Excellente intention: malheureusement, pas d'argent, pas de monument.

Quant à l'enlèvement du piédestal: approuvé sans réserves. Ce piédestal a toujours eu l'air d'un pâté froid; aujourd'hui c'est un pâté froid rongé par les rats, et envahi par la moisissure.

Suppression des fortifications.

Allez raconter ça à M. Thiers; vous serez bien reçus. Et cependant la Commission a raison. Fortifier une ville de quatre cent mille âmes est une sottise, parcequ'à supposer qu'on puisse se défendre par des murailles ou des ouvrages formidables contre les engins de guerre actuels, il existe dans les cités peuplées un ennemi intime auquel ne résistent ni murailles ni bastions: la famine.

Que les forts de Lyon restent puisqu'ils y sont; il est inutile de donner de l'ouvrage aux démolisseurs, et ces bâtiments seront

toujours bons comme casernes, mais qu'on nous débarrasse de ces servitudes, de ces zones militaires qui ne sont qu'un obstacle au développement des villes, une gêne perpétuelle et insupportable pour les habitants.

Proposition du citoyen OEdipe tendant à restituer à l'administration municipale la direction de la police urbaine.

Il est fâcheux qu'on puisse répondre au citoyen OEdipe: Tu l'as voulu Georges Dandin!

Le coupable dans cette affaire est le citoyen Bouchu, qui avait organisé d'une telle façon cette malheureuse police que les passants se voyaient dépouillés en plein midi et que les voleurs de tout genre ont réalisé sous son règne des bénéfices incroyables.

Aujourd'hui, la police n'est pas parfaite, mais elle vaut mieux qu'autrefois.

Néanmoins, si le citoyen OEdipe se sent le force à déchiffrer l'énigme d'une excellente organisation policière, nous serions enchantés qu'on exaucât son vœu dont le principe n'est pas contestable. Seulement, un bout de plan s'il vous plaît.

Enfin, proposition du citoyen Despeignes, que nous gardons pour la bonne bouche:

Vente de la statue Vaise au profit des sociétés de bienfaisance.

Voilà près de deux ans que la Mascara demande cette adjudication. Bien plus: nous avons offert du bronze en question, deux cent cinquante francs comptant, espèces sonnantes et trébuchantes, en or, s'il le faut!

Et nous maintenons plus que jamais notre offre! Deux cent cinquante francs, saperlotte, c'est un bon prix pour un sénateur de l'empire.

Le bonhomme nous a déjà coûté vingt fois plus, mais nous ne comptons pas avec nos amis. Deux cent cinquante francs en or, non en coupures, est-ce accepté?

Nous souhaitons la semaine dernière un succès complet et une recette monstre au concert de la Ste Cécile.

Ce souhait s'est réalisé au-delà de toute espérance.

Samedi, la vaste salle de la Bourse regorgeait d'auditeurs, et le Sou des Chaumières a eu un beau bénéfice.

L'empressement du public a d'ailleurs reçu sa récompense.

L'exécution de cette musique sacrée qui présente de très grandes difficultés, soit comme ensemble, soit comme largeur de chant, soit comme sentiment de nuances, cette exécution a été au-dessus de tout ce qu'on pouvait attendre d'une société de formation aussi récente.

Ce début est presque un coup de maître.

Après les piailleries de poulets écorchés auxquels nous ont habitués les chœurs incomplets et mal dirigés du Grand-Théâtre, on éprouvait une satisfaction véritable à entendre enfin un ensemble de voix corées, nourries et irréprochables comme justesse.

La Création d'Haydn, cette œuvre de longue haleine, le Credo de Cherubini surtout, et Gallia ont été rendus, sauf quelques défaillances partielles, de façon à contenter les plus difficiles, et nous ont révélé comme soliste une jeune fille de dix-sept ans, Mlle V., dont la voix, vibrante de jeunesse et de fraîcheur, se ressent déjà des sérieuses études et de la savante direction de son professeur: M. Holztem, auquel revient en entier l'honneur du brillant succès de la Sainte Cécile.

Organiser, discipliner deux cents dames et messieurs, les astreindre à des répétitions régulières, les initier aux beautés de ces œuvres peu connues dans la société mondaine, n'était pas chose facile: il fallait pour cela l'habileté, le tact, le savoir et le goût épuré de ce remarquable professeur.

M. Holztem mérite, pour le résultat qu'il a obtenu, des éloges d'autant plus sincères, d'autant plus complets, que nous avons remarqué avec étonnement une certaine tendance de nos confrères à gratifier des hommages qui lui reviennent légitimement, un chef d'orchestre qui n'a joué dans le concert de la Sainte-Cécile que le rôle insignifiant d'accompagnateur.

L'acteur Ferrier qui avait trouvé bon de protester à coups de poing contre les critiques trop bénignes de notre confrère du Salut Public, vient d'être condamné à quinze jours de prison pour cet excès de susceptibilité artistique.

Nous aurons la cruauté de ne pas l'en plaindre.

Ce final de violon servira peut-être de leçon à certains « artistes », qui pensent avoir le droit d'être d'autant plus irascibles qu'ils sont plus mauvais, et qui transportent dans leur éducation privée la grossièreté de leur éducation musicale.

H. PÉNU.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Qui s'en serait douté? Il y a quelque chose de plus inépuisable, de plus naïf, de moins amusant que le *Trône d'Écosse* et *Chilpéric*!

C'est le *Grand-Duc de Matapa*! Ces deux chefs-d'œuvre sont dépassés. Ah! comme il est vrai que le mot impossible n'est pas français!

Après l'audition des deux opérettes de M. Hervé, le sublime de la bêtise nous semblait atteint; pas du tout, *Matapa* arrive et enfonce tout le reste.

Deux auteurs se sont rencontrés et ont accouplé leurs intelligences pour produire cinq actes qui sont un tissu d'insanités, au milieu desquelles les moins difficiles chercheraient vainement un mot drôle, une situation comique.

Là-dessus, M. Debillémont a appliqué une musique qui ne vise certes pas à la prétention, mais dont le moindre défaut est d'être banale, sans cachet et sans originalité, — de la musique comme le premier chef d'orchestre venu peut en fabriquer.

Par exemple, dans *Matapa*, il y a une chèvre; *Chilpéric* possédait un âne; — à quand la suite de la ménagerie?

Si c'est pour monter de pareilles machines que M. Danguin va chercher une troupe parisienne, li-

ancien ses artistes comiques et transforme la salle des Variétés en jardins enchanteurs, notre directeur officiel risque fort de ne pas faire ses frais.

Pas besoin n'était de renouveler le personnel de ses acteurs et d'obliger ceux-ci à se réfugier au Gymnase pendant la saison d'été où les engagements sont très-difficiles, pour faire jouer des *Grand-Duc de Matapa* par une troupe dont l'ensemble ne vaut pas celle que nous avons eue cet hiver.

Nous ne disons pas cela pour M. Gourdon, qui est réellement comique, et de l'entrain, de la rondeur et imite à ravir les cris des animaux.

Mais outre que M. Audran manque de voix et surtout d'aplomb, outre que Mlle Peretti a un timbre dur et un jeu insuffisant, — tous les autres ne dépassent pas la moyenne d'une médiocrité très raolée.

Du reste, le *Matapa* n'est qu'un prélude, une ouverture, la bagatelle de la porte d'entrée à nous faire patienter jusqu'au moment où nos yeux éblouis pourront contempler les *deux cents jeunes filles* que l'administration demande à tous les échos pour figurer dans la *Chatte Blanche*, cette merveille des merveilles qu'on tient en réserve pour nous et les nobles visiteurs de l'Exposition.

À ce sujet, quelques citoyens pris en dehors de notre honorable conseil municipal, ont fait la réflexion suivante :

En accordant à M. Danguin en monopole, l'unique salle de théâtre de la ville et une subvention, l'administration lui a-t-elle octroyé ces avantages pour qu'il fasse représenter, par une troupe à lui,

des opéras-comiques, des drames, des vaudevilles, des comédies ou des opérettes, ou bien l'autorise-t-elle à disposer du Grand-Théâtre comme bon lui semble en le louant à des impresarii étrangers?

Dans le premier cas, pourquoi M. Danguin a-t-il la faculté de louer à M. Boulet, de Paris, la salle du Grand-Théâtre, 250 ou 300 francs par soirée, — le chiffre est indifférent, — et prive-t-il le public de drame et de comédie en renvoyant sa troupe dramatique?

Que si M. Danguin peut sous-louer le Grand-Théâtre, qui empêchera l'année prochaine le premier industriel venu de demander simplement à la municipalité le privilège de la direction sans subvention et avec la salle de spectacle seulement, puis d'en sous-louer le tout ou partie à des montreurs de phoques savants, de phénomènes en vie ou d'hommes sauvages!

Sans doute, les gens qui raisonnent ainsi ne connaissent ni le cahier des charges, ni le traité signé entre M. Danguin et la municipalité, mais qui empêche celle-ci d'éclairer le public sur ce point très-intéressant?

Heureusement, les spectacles ne manqueront point à Lyon cet été, et nous ne seront point condamnés à la *Chatte Blanche* et à *Matapa* forcés.

Sans compter les concerts attrayants de Bellecour avec l'orchestre Luigini, deux concerts quotidiens auront lieu à l'Exposition soit intérieurement, soit extérieurement.

L'Alcazar transformé en théâtre nous offrira des

squêtes variées, dont la troupe américaine nous donne en ce moment un échantillon.

Enfin, les artistes réunis en société recueilleront dans la petite salle du Gymnase, les épaves de la Comédie, du drame et du vaudeville, exilés du Grand-Théâtre.

Nous appelons dès à présent l'attention du public sur ces représentations auxquelles MM. Luco, Pascal, Montel et Montbazou prêtent l'attrait de leur talent!

Pendant que sur la première scène de Lyon, on nous donne en pâture des absurdités comme *Matapa*, ces excellents artistes, évincés brusquement de leur emploi, s'efforcent de composer des programmes plus intelligents, et recherchent leurs succès dans les meilleures œuvres d'Emile Augier, de Sardou et de Barrière.

Après les *Faux Bonshommes*, après *Maitre Guérin*, les *Bons Villageois* annoncés pour ce soir.

Cela vaut mieux que les aboiements de M. Gourdon, et nous ne doutons pas que le petit théâtre du Gymnase n'obtienne une réussite digne de la bonne volonté et du zèle de ses nouveaux sociétaires.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés
L'administrateur-gérant, A. ALRICY

LYON. — Imp. COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 5.

AU GRAND BALLON
RESTAURANT Salles et Salons de famille; Jardins, Tonnes
Jeux de Boules
Rue de la Quarantaine, 14

SOMMIERS-MODELES
LAURENT
17, quai St-Antoine — Eque DE LITS EN FER — 6, quai Tilsitt
(Album-Tarif franco.)

LÉON POUILLIEN, ingénieur-mécanicien
Seul agent de la Machine à coudre
POLLACK, SCHMIDT & Co
garantie 225 fr.
30, RUE DE RICHELIEU, 30
En face la fontaine Mollère, à Paris

ELIXIRS PUY
Préparés par DECHENEAUX, pharmacien.
Ces Elixirs ont l'avantage de purger et de dépurger le sang, sans que l'on soit obligé de suspendre son emploi, quel qu'il soit, et de faire disparaître ainsi toutes maladies chroniques.
L'Elixir n° 1 est spécial pour les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, telles que : bronchites, oppressions, perte d'appétit, crachements de sang, constipation, embarras gastriques, affections nerveuses, éblouissements, migraines, insomnie, et diarrhée des glaires bilieuses, etc.
L'Elixir n° 2 est le dépuratif le plus puissant pour purifier le sang de toutes humeurs nuisibles et abondantes, telles que rhumatismes, engorgements du foie, les dartres, les maladies secrètes, sans laisser aucune trace du virus.
Dépôt chez PUY, inventeur, rue Neuve, 41, aux Charpennes; pharmacie GODDARD et PUY fils, rue de Sully, 51; M^{me} VILLOUD herboriste, 75, grande-rue de la Croix-Roussse et chez tous les pharmaciens et herboristes. — Prix : 2 fr., 3 fr., 50 c. et 6 francs.

MALADIES DE LA PEAU
POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3f. le pot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Cr.-Roussse. Chez Cazenouve et Lestra, droguistes, rue Lanterne, à Lyon.

BITTER
De LACAUX FRÈRES, de Limoges
Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Elixir péruvien Coca.
Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non-seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût. (Extrait du Rapport du Dr Farail.)
Enfin ce Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant tout les qualités de goût et d'hygiène.
(Extrait du rapport de M. Bauger, chimiste.)

15 ANS DE SUCCÈS
THÉ BÉRAUD
Le plus doux et le plus agréable des Purgatifs pour combattre toutes les maladies provenant de la désorganisation des fonctions digestives. — 4 fr. 25 la boîte.
Alcool de Menthe concentré DE BÉRAUD
2 fr. le flacon. — Dépôt dans toutes les pharmacies

Un des meilleurs Chocolats est le
CHOCOLAT-DONNEAUD
Usine de la Tête-à-Or, à Lyon
L'INJECTION de TANNIN-FOURQUET, guérit en trois jours les écoulements récents ou invétérés. — Prix, 3 francs. — Seul Dépôt, LACROIX-MORLET, cours Bourbon, 55, Lyon.

HERNIÉS Sans opération, guérison prompte et parfaite, garantie par les faits. En conséquence, PLUS DE BANDAGES. — Par M. GAILLARD, médecin de la Faculté de Montpellier, à Lyon, quai de la Charité, 1.

LA GRANDE MAISON DE
CHAPPELLERIE
de RIVIER Sœurs
Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80
A l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'à l'occasion de la Saison d'Été et de l'Exposition, on trouvera dans ses vastes Magasins un choix vraiment immense et extraordinaire de CHAPEAUX de paille anglaise, Italie, palmier, Panama et Manille, chapeaux feutre, alpaga et couteil. Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrication.

SAISON 1872 - XXI ANNÉE
BOUQUÉRON-LES-BAINS
PRÈS GRENOBLE (Isère), route de la Grande-Chartreuse
Hydrothérapie, Bains de vapeur térébenthinés en étuves-salons dernier perfectionnement. — Bains à l'eau de bourgeons frais de sapins. — Etablissement modèle; vue magnifique; eaux de source fraîches et pures. — Prix très-moindres. — Omnibus spécial place Grenette, à Grenoble. Fiacres et voitures de place conduisant les voyageurs de la gare à Bouqueron au prix de 4 fr. et 5 fr. — Pour les renseignements, écrire franco au Directeur de Bouqueron-les-Bains.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT
Allez rue de la Préfecture, 8, à l'entresol. On achète toutes espèces de marchandises en rouennerie, draperie, toiles et calicots, lingerie, rubans et dentelles, soieries, bonneterie, mercerie et quincaillerie, parfumerie, gaaterie, chaussures et machines à coudre, pianos, mobiliers en tous genres. Les bijoux, les matières d'or et d'argent. Toutes les reconnaissances du Mont-de-Piété, en un mot, tout objet ayant une valeur quelconque, le tout à des prix très-avantageux.

EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE
DU DOCTEUR J. G. POPE,
MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE
Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.
Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le dardre commence à s'y attacher; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents creuses ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, raffermi les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacons : 4 fr. et 2 f. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.

L'ELIXIR PURGATIF
A LA RESINE PURE DE SCAMMONÉE
Est le meilleur, le plus agréable et le plus prompt de tous les Purgatifs. — Dépôts, Phie Perret, r. du Griffon, 4, Phie Vial, r. Bourbon, Besson et Vichot, aux Brotteaux, Deleuvre, Croix-Roussse, et Phie Lardet, place des Jacobins.

ANTI-EPILEPTIQUE GOMMET
Le seul remède reconnu efficace pour guérir l'épilepsie (haut-mal) mal caduc.
DÉPÔT GÉNÉRAL, pharmacie MÉJAT, rue Vauccour, 26
On trouve à la même pharmacie l'Elixir Gomet, le meilleur purgatif et dépuratif connu.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX.
Guérison sûre et prompte des Rhumatismes aigus et chroniques Gouttes, Lumbago, Sciatique, Migraine, etc.
10 francs le flacon.
Dépôts à Lyon, M. FAIVRE, ph^{ie}, à St-Etienne, M. ARNAULT, ph^{ie}.

Pharmacie des Célestins
DÉPÔT PRINCIPAL
DE TOUS LES MÉDICAMENTS
SPECIALISÉS.
ENTREPOT GÉNÉRAL
de toutes les
Eaux MINÉRALES
françaises et étrangères
5, place des Célestins, 5

DENTISTES AMÉRICAINS
Rue de Lyon, 32
Analyse des urines.
Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, 9, rue Bourbon, au 1^{er}.

MACHINES A VAPEUR
Spécialité de 1 à 15 chevaux
Système des plus nouveaux et des plus simples
ORGANISATION D'USINES A VAPEUR OU A EAU
perfectionnés et de différentes forces.
SCIES SANS FIN MACHINES-OUTILS à travailler le bois
Moulins à broyer les couleurs
BOLAND
INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN
Ateliers donnant 6, rue Audran, et montée St-Sébastien, 9
Près le boulevard de la Croix-Roussse, côté du Rhône. — LYON

Passage de l'Hôtel-Dieu, 32, 33, 34, 36, 38, Lyon
ANCIENNE MAISON PASCALIS SUCCESSEUR EUG. INGOLD
SEULE MAISON DÉPOSITAIRE DES
VÉRITABLES MACHINES A COUDRE
ELIAS HOWE
D'AMÉRIQUE
EXIGER CE MÉDAILLON INCRUSTÉ SUR CHAQUE MACHINE

FIGARO
PRIX FIXE
GRAND CHOIX de Confection pour hommes et enfants. — Chaussures et Chapellerie. cours de Brosses, 14 (Guillotière).

PLUS DE FEU! 5 francs
40 ANS DE SUCCÈS 5 francs
Liniment Boyer-Michel d'Aix.
Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molettes, Courbes, Vésigons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville; à Lyon, M. Faivre, à St-Etienne, M. Arnault.

DIRECTION GÉNÉRALE DES NOURRICES
Maison fondée en 1780
Quai de l'Archevêché, 12, près le pont Nemours

LES MÉDECINS de la Faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAYONULE-LEB EL au Baume de Copahu pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers. PRIX : 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Payolle frères, Cherbanc et Cie. Aroul et Cie. Faivre, pl. Terreaux, Barnoud et Simon r. de Lyon-Chevalier, pharmacies, rue Louis-le-Grand, Clavellier et Cie, pharm.-droguistes, pl. des Jacobins, 1.

L'ORIENTALINE
Teinture instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même. Succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue Grenette, 34. — Grand modèle, 8 fr., petit modèle, 3 f. 50.

PHARMACIE GODDARD et PUY, RUE SULLY, 51, LYON
LA Poudre
DYSSENTERIE américaine
guérit dans les 24 heures les Dyssenteries les plus opiniâtres qui ont résisté à tous les meilleurs traitements. — Prix, 2 fr., et pour enfant, 1 fr. 25.

VER SOLITAIRE Remède infailible
qui expulse vivant le ver solitaire et inoffensif pour faire expulser vivant le ver solitaire. Prix : 10 fr.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

EAU MÉLISSE A MÈS ATHIAS
Contre apoplexie, vertiges, vapeur, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, diarrhée, cholera, etc., etc. EMERY, rue Vacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et chez divers commerçants.

POUR GUERIR promptement les maux de femmes secrètes ou contagieuses, rien de pareil au TOPIQUE-FABRE perfectionné. Le demander et envoyer 10 francs, à M. Fabre, rue de Bonne, 8, Grenoble.